

## Ciné-Bulles

### Le cinéma d'auteur avant tout

## Chante-la ta chanson / *Dancer in the Dark*

André Lavoie

---

Volume 19, numéro 1, automne 2000

URI : [id.erudit.org/iderudit/33644ac](http://id.erudit.org/iderudit/33644ac)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

ISSN 0820-8921 (imprimé)  
1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Lavoie, A. (2000). Chante-la ta chanson / *Dancer in the Dark*. *Ciné-Bulles*, 19(1), 16-17.

---

Tous droits réservés © Association des cinémas parallèles du Québec, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---

**érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

### Chante-la ta chanson

PAR ANDRÉ LAVOIE

«Les meilleurs numéros des grandes comédies musicales ont été tournés avec une caméra très mobile, mais je me trouve dans une phase de mon travail où je n'aime plus faire des mouvements de caméra sophistiqués. Pourtant, j'ai toujours eu envie de faire une comédie musicale. Si j'avais eu à la tourner de manière classique, je me serais servi d'une grue, d'une dolly et de mouvements d'appareil très complexes. Il aurait alors fallu tourner en studio, mais c'est ce que je voulais éviter.

«Par conséquent, il m'a semblé important de filmer ces images uniquement en plans fixes; cela va à l'encontre des règles du genre... J'ai aussi un certain penchant pour le luxe et pour moi, le luxe ne consiste pas à me servir d'une grue pour faire des prises de vue, alors qu'on pourrait s'y attendre. C'est plutôt une sorte de luxe pervers qui consiste à installer cent caméras pour capter une seule scène. En effet, pour donner aux numéros musicaux le style d'une véritable retransmission, il fallait les couvrir avec le plus grand nombre possible de caméras. Peu importe ce qui se passe dans la scène, il fallait en garder la trace. À mon grand regret, on n'a pas toujours pu suivre ce principe au pied de la lettre, mais par moments on a réussi à se rapprocher de cette idée. *Dancer in the Dark* n'étant pas un film Dogme, je ne me sens pas obligé d'appliquer les règles d'une manière stricte. Mais mon intention était bien de donner une impression de "live performance".»

(Lars von Trier: *Conversations avec Stig Björkman*, traduit du suédois par Marie Berthelius, Paris, Cahiers du cinéma, 2000, p. 240 et 241)

Contrairement à de nombreux cinéastes qui refusent les étiquettes, Lars von Trier les collectionne et s'il le faut, il ira même jusqu'à en inventer. Il est fort simple de lui en affubler plusieurs (esthète maniéré ou débridé, tyran, etc.) et certaines actrices pourraient en ajouter d'autres tant il est parfois sans pitié sur les plateaux de tournage. Flirtant avec le genre fantastique (*le Royaume*) et le film «d'après-guerre» (*Europa*), les effets spéciaux et un dénuement technique presque total, il multiplie les ambiguïtés et les incohérences, prêchant la «simplicité volontaire» avec *les Idiots* avant de tourner une production de plus de 30 millions de dollars...

On a fait grand bruit autour du manifeste *Dogma 95*, les dix commandements de tout cinéaste voulant retrouver une certaine pureté cinématographique: budgets minimes, caméra à l'épaule, refus des effets optiques tape-à-l'œil et retrait de son nom au générique. Lars von Trier en était l'instigateur et le plus farouche partisan. Sans craindre les railleries et les accusations d'adultère (!), le voilà qui débarque avec *Dancer in the Dark*, comédie musicale à saveur techno, où il n'a visiblement aucun problème de conscience à plonger dans la technologie du XXI<sup>e</sup> siècle, signer son film et user de tous les artifices possibles pour nous faire taper du pied ou sortir nos mouchoirs.

Même s'il utilise certains poncifs du *musical*, on en retrouvera que bien peu dans ce film affichant, en alternance, un grand dépouillement et une véritable débauche de moyens avec toutes ces caméras numériques — près de 100 — dispersées un peu partout dans le paysage pour capter le moindre battement de paupière des danseurs ou leurs prouesses acrobatiques. Perdue au milieu de ce tourbillon délirant, affublée d'un modeste fichu et d'horribles lunettes, c'est à peine si l'on reconnaît la chanteuse pop islandaise Björk, la choucou des palmarès. Avec son ego démesuré, heurtant, dans un fracas qui rappelle le naufrage du Titanic, celui de Lars von Trier, voilà qui a donné les plus succulentes altercations d'artistes

tourmentés, de quoi faire le délice des producteurs désireux créer un lucratif «buzz» autour d'un projet casse-cou.

Si l'entreprise que constitue *Dancer in the Dark* ne manque certes pas d'ambitions et accumule plus d'un morceau de bravoure, le film, magistral bras d'honneur à la doctrine Dogma, s'aventure dans des chemins semblables à ceux de *Breaking the Waves*. On y retrouve, avec la même touchante naïveté et un esprit de sacrifice dange-reusement proche de la sainteté, une jeune femme prête à toutes les humiliations par amour, cette fois pour son fils, mais qu'une société hypocrite et puritaine écrasera sans remords.

Dans *Breaking the Waves*, Bess accordait ses faveurs au premier venu et racontait en détails le récit de ses péripéties sexuelles à son époux cloué à un lit d'hôpital. Quant à Selma (Björk), une immigrante tchécoslovaque débarquée dans l'état de Washington au milieu des années 1960, ses fantaisies n'ont rien de folichon, mais elles sont tout aussi colorées. Pour oublier la dureté du travail en usine, sa vision déclinante, des conditions de vie modestes et la crainte de manquer d'argent pour payer une opération chirurgicale coûteuse à son fils Gene (Vladan Kostic) qui deviendra également aveugle si rien n'est fait, elle s'invente un monde où ses camarades se prennent pour Fred Astaire et elle pour Maria, de *la Mélodie du Bonheur!*

Toujours pour sortir de sa morosité, elle répète, avec une troupe amateur, le rôle de la religieuse chantante en compagnie de son amie Kathy (Catherine Deneuve en prolétaire!) qui lui sert à la fois de guide et de mère protectrice. Dans une scène particulièrement touchante alors qu'elles sont au cinéma, Kathy reproduit avec ses doigts sur la paume de la main de Selma, qui ne voit presque plus, les pas des danseurs d'une vieille comédie musicale hollywoodienne.

Dans la vie de Selma, il n'y a pas que Kathy à faire office d'ange gardien. Son entourage multiplie

## Dancer in the Dark

les marques d'attention à son égard, à commencer le timide Jeff (Peter Stormare), et ses propriétaires, Bill, un policier, et son épouse Linda (David Morse et Cara Seymour), dont la générosité camoufle une certaine condescendance. Ce seront d'ailleurs eux, dans un brutal et tragique retournement de situation, qui entraîneront sa chute et feront de son rêve américain un cauchemar.

Sa fuite en avant pour échapper à son triste sort, c'est en imagination qu'elle la réussit et le procédé, relativement simple, consiste à matérialiser ses fantasmes à la Bob Fosse. De la jeune fille timorée à la démarche chancelante, Selma devient la vedette du film de sa vie, propulsée dans les airs par des dizaines de danseurs, échappant à la lourdeur étouffante de l'usine, d'une cour de justice ou de la prison grâce à des mélodies inspirées par le rythme des machines, du mouvement d'un train ou de la ventilation de sa cellule.

Avant d'être une comédie musicale, offrant tout de même quelques chorégraphies enlevantes (signées Vincent Paterson) où Björk semble quelque peu délaissier son personnage pour enfile sa doublure de star de la chanson, **Dancer in the Dark** s'affiche surtout comme un film profondément pessimiste, où la rédemption, contrairement à **Breaking the Waves**, apparaît comme une chose impossible. Mélodrame excessif et parfois manipulateur, le film se transforme progressivement en portrait (en procès?) d'une Amérique intolérante, peu compatissante à l'égard des plus faibles et des plus démunis. Et il n'y a pas petit animal plus farouche et sans défense que cette Selma d'une candeur infinie et d'une naïveté désolante (le proprio-policier trahira sa confiance en dérobant toutes ses économies pour se sauver de la faillite), pendue pour avoir cru un peu trop fort aux comédies musicales hollywoodiennes et à ce pays qu'elle voyait comme sa planche de salut.

Si Lars von Trier adopte un ton larmoyant et surtout l'artillerie lourde pour nous montrer à



Björk en Selma, dans **Dancer in the Dark**

quel point souffre Selma (en l'espace de 20 heures, elle perd son emploi, ses économies et sera vite accusée du meurtre de celui dont elle est la victime), ce trop-plein est habilement tempéré par l'extraordinaire performance de Björk et les formidables bouffées d'air frais qu'apportent les numéros musicaux. Les contrastes sont aussi nombreux que saisissants avec cette musique techno dans un décor *sixties*, une distribution hétérogène, mêlant acteurs scandinaves, français, allemands et américains, et après une première partie plutôt brouillonne (sans chansons, mis à part l'introduction musicale sur un fond noir d'au moins cinq minutes); le tout se transforme en implacable descente aux enfers. La finale même de **Dancer in the Dark** n'est d'ailleurs pas sans évoquer celle de **Dead Man Walking** de Tim Robbins mais avec la démesure propre à Lars von Trier qui rend le supplice encore plus insoutenable.

«I've seen it all; there's nothing left to see (...) To be perfectly honest, I really don't care.» C'est ce que Selma chante à Jeff en s'agrippant à un train. Parions que si elle avait pu fréquenter l'œuvre de Lars von Trier plutôt que les comédies musicales hollywoodiennes, elle aurait sans doute été curieuse de voir ce que nous réserve le premier de classe du cinéma danois. Mais ce n'est pas demain la veille que l'on verra le réalisateur et la star, même après leur triomphe à Cannes, travailler main dans la main. Le fondu au noir risque de s'éterniser. ■

### **Dancer in the Dark**

35 mm / coul. / 138 min /  
2000 / fict. / Danemark /  
v.o.a. avec s.-t.f.

**Réal. et scén.:** Lars von Trier

**Image:** Robby Müller

**Son:** Per Streit

**Mus.:** Björk

**Mont.:** François Gédigier  
et Molly Marlene Stensgård

**Prod.:** Vibeke Windelov

**Dist.:** Alliance Atlantis

VivaFilm et Film Tonic

**Int.:** Björk, Catherine

Deneuve, Peter Stormare,

David Morse, Jean-Marc Barr